



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4949

Attribution de subventions de fonctionnement à des structures de création et de diffusion artistique des 6e et 9e arrondissements pour leurs projets culturels pour un montant global de 14 500 euros - enveloppe Casino - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4949 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE DES 6E ET 9E ARRONDISSEMENTS POUR LEURS PROJETS CULTURELS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 14 500 EUROS - ENVELOPPE CASINO - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des structures de création et de diffusion artistique que je vous propose de financer grâce à la participation du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon, qui a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon.

Sur les 233 334 € attribués à la Ville de Lyon par le Grand Casino en 2019, une somme de 175 800 € a été distribuée à différentes associations lors du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019.

Il vous est proposé, dans le cadre de la présente délibération, de répartir 14 500 € à des associations situées dans les 6^e et 9^e arrondissements.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion artistique, et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Les subventions sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques :

- ligne artistique claire ;
- capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire et pour les festivals de spectacles vivants : part des artistes lyonnais-es dans la programmation ;
- définition précise des modalités d'accueil des artistes.

Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles :

- effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ;
- engagement à aller vers de nouveaux publics ;
- tarification adapté au public ciblé.

Association de soutien à l'animation culturelle (ASAC) - 33, rue Bossuet 69006 Lyon

L'ASAC a été créée en 2001, par Gabriel Nucci, artiste éclectique, peintre et écrivain. L'association organise divers événements culturels, plus particulièrement dans le 6^e arrondissement de Lyon. Depuis sa création, plusieurs projets culturels ont été

pérennisés : les joutes littéraires, la journée des peintres au parc de la Tête d'Or et l'exposition de leurs tableaux à la Mairie du 6^e, l'exposition des peintres et sculpteurs du 6^e et le Printemps des poètes, qui est une manifestation nationale.

L'ASAC a organisé son 18^e concours de nouvelles et de poésies dans le cadre général des joutes littéraires de Lyon. Ce concours était ouvert à tous les auteurs francophones sans distinction d'âge. Les candidats pouvaient concourir dans l'une ou/et les autres catégories suivantes, avec un sujet libre : nouvelles, poésie (section classique), poésie (section vers libres).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 200 €

Association musicale Crescendo (AMC) - 49, rue Cuvier 69006 Lyon

L'AMC, née en 2007-2008, a été fondée par Erik Villar et Marie Drouin-Germain, pianistes et professeurs. Cette école se spécialise dans l'enseignement musical sous 2 principales formes :

- L'académie musicale Crescendo qui propose des cours d'instruments à domicile pour les enfants dès 6 ans, adolescents et adultes ;
- L'association musicale Crescendo qui organise des ateliers collectifs de mini-jardin et jardin musical pour les 0 à 3 ans, d'éveil musical pour les 3 à 5 ans, de mini-chorale pour les 5 à 7 ans.

L'association intervient régulièrement dans des structures d'accueil de jeunes enfants sur la région lyonnaise et est partenaire du café atelier « Les Mamans Poules » dans le 2^e arrondissement de Lyon.

Deux soirées/concerts seront organisées en décembre 2019 à la mairie du 6^e arrondissement, afin de permettre aux élèves de jouer en public sur un instrument de qualité.

Des petits spectacles, adaptés aux enfants à partir de 2 ans, sur un après-midi sur le thème « féerie musicale » seront donnés et ouverts au public.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 400 €

Subvention proposée : 800 €

Ensemble de musique vocale a capella Tarentule - 7, rue Pierre Corneille 69006 Lyon

L'ensemble, créé en 2012 par Cecil Gallois et Xavier de Lignerolles, est un ensemble vocal mixte composé de cinq chanteurs issus du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Paris, Lyon et du Centre de musique baroque de Versailles. Il interprète un répertoire de musique vocale polyphonique et plus spécifiquement du madrigal de compositeurs connus ou à découvrir.

L'ensemble s'est produit à la chapelle de l'île Barbe, à l'église St Augustin dans le cadre des « Concerts de la Croix-Rousse », à l'Abbaye d'Ainay, au Musée des beaux-arts, dans la serre du parc de la Tête d'Or dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins » et au Musée des Confluences pour la renaissance du squelette de la baleine.

Dans le cadre de son implantation dans le 6^e arrondissement, l'ensemble proposera un concert exceptionnel le 17 octobre dans le salon d'honneur de la mairie, autour d'une œuvre méconnue de Claudio Monteverdi.

Pas de subvention reçue au titre de l'année 2018

Subvention proposée : 2 000 €

Photo club Lyon 6 - 5, rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

Le Photo Club Lyon 6 regroupe des amateurs d'images tant au sens photographique que vidéo, avec pour objectif de créer un lien social grâce à la pratique de la photographie. Le club organise des sorties photo ou vidéo (photo et vidéo de rue, d'architecture, de nuit (carnaval vénitien d'Annecy, parc des Oiseaux de Villars les Dombes,...)). Il participe également à des expositions organisées par la mairie du 6^e et des ventes de photos réalisées pendant les activités.

Le projet « Il était une fois le 6^e » consiste en un reportage photos mettant en valeur les plus belles portes et détails architecturaux du 6^e arrondissement et les spécificités du parc de la Tête d'Or.

Pas subvention reçue au titre de l'année 2018

Subvention proposée : 1 000 €

Ryméa - 46, rue Bugeaud 69006 Lyon

Située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon, l'école Willems Ryméa de Lyon, créée en 1987, propose des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants à partir de 3 ans et adultes. Les cours ont pour objectif de solliciter le plaisir de la découverte et de l'écoute mutuelle.

L'école dispense la méthode d'éducation musicale d'Edgar Willems qui permet un apprentissage progressif et ordonné. La musique est un langage et un art dont l'apprentissage suit le même développement que celui d'une langue maternelle.

Ryméa a proposé le 29 juin, une nouvelle édition de « Papilles et tympan », animation permettant à un large public d'écouter de la musique mais aussi d'essayer un instrument, d'échanger avec des professeurs, des élèves ou des musiciens. C'est aussi une manifestation gourmande car l'école s'associe avec des producteurs ou des restaurateurs pour offrir au public la possibilité d'une pause sucrée ou salée, tout en découvrant des produits de qualité issus du département. Le thème choisi « invitation au voyage » proposera notamment des concerts dans la cour de l'école St Pothin ainsi qu'un conte musical à l'Escale Lyonnaise.

Une subvention de 2 000 € a déjà été votée au Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019 dans le cadre de l'enveloppe « écoles de musique ».

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 (enveloppe « écoles de musique ») : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Studio Tango Argentino - 33 rue Bossuet 69006 Lyon

Depuis sa création en 2003, l'association Studio Tango Argentino a pour objectif de créer et de développer des projets artistiques et culturels (formation, stage, spectacles, sensibilisation, enseignement...) en lien avec le tango argentin. Elle travaille en partenariat avec la mairie du 6^e pour permettre un ancrage territorial fort et construire un projet culturel dynamique au service des habitants.

Studio Tango Argentino propose la « milonga campera », soirée unique, populaire et festive, qui le temps d'une soirée place Maréchal Lyautey, invite le public à un voyage de musique et de danse aux couleurs de Buenos Aires.

La soirée permettra une initiation ouverte à tous, un concert des groupes « Roulotte Tango » et « Mi Corps à Son », musique argentine traditionnelle et de composition (musique actuelle), un spectacle de danseurs professionnels et un bal populaire aux accents argentins.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de la Duchère - 237 rue des Erables 69009 Lyon

Installée au cœur du quartier de la Duchère, la MJC est née, comme le quartier, dans les années soixante. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle suscite le débat d'idées, favorise la créativité, l'innovation et l'expérimentation et encourage l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

La MJC inscrit son action dans un projet de développement durable et prend en compte la diversité sociale et culturelle du territoire.

Le festival « D'art et D'air », est le premier festival jeune public de l'agglomération lyonnaise totalement gratuit, organisé en plein air et ouvert à tous. Les 7 et 8 juin, le festival a proposé aux enfants et aux parents des spectacles plein d'énergie et de poésie, mariage de percussion corporelle et des musiques actuelles avec Soleo ou théâtre avec la Compagnie Théâtre l'Articule et le spectacle « Elle pas princesse, lui pas héros ».

Le festival porte haut ses couleurs et défend ses valeurs : le développement durable, la participation des habitants et des bénévoles, l'ouverture et l'accessibilité au plus grand nombre, la qualité artistique, la découverte par le jeu. « D'art et D'air » est un projet porté par les associations socio-culturelles, les compagnies artistiques en résidence et les institutions de la Duchère, et plus largement du 9^e arrondissement de Lyon.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 sur enveloppe « Casino » : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

Pôle 9 MJC – MJC Centre Social - 4, rue Sylvain Simondan 69009 Lyon

Le Pôle 9, issu de la fusion-absorption de la MJC St Rambert et du Centre Social de St Rambert, vise par son action de proximité à créer les conditions de la rencontre, de l'échange et de l'agir ensemble entre les différentes populations des quartiers de St Rambert et ses alentours. Il contribue à l'action culturelle, au sens de pratique collective, et vise à développer les mixités. Le Pôle 9 renforce son ancrage territorial et souhaite devenir structure référente des jeunes du territoire.

Les actions sont nombreuses, ainsi le pôle musique donne la possibilité d'apprendre à jouer en groupe, de s'ouvrir à des styles variés, de participer à des concerts dès la première année de pratique. Les musiciens sont accompagnés par une équipe d'animateurs qui travaillent en collaboration pour faire vivre cet état d'esprit.

Une nouvelle édition des Dimanches de l'île Barbe s'est déroulée les 7, 14 et 21 juillet 2019. Cet événement culturel gratuit et en plein air, créé il y a 20 ans, a accueilli 9 spectacles et 35 artistes dans un écrin de verdure.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 sur enveloppe « Casino » : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

St'Art Up – L'Attrape-Couleurs - 5, place Henri Barbusse 69009 Lyon

Ce lieu d'art est un espace d'exposition d'art contemporain associatif fondé en 2000, dans le 9^e arrondissement de Lyon, en bord de Saône. Il présente à travers cinq à sept expositions par an, tous les types de pratiques artistiques (photos, peintures, installations, dessins...) par des expositions monographiques ou collectives.

Il favorise l'émergence de jeunes artistes, ainsi que l'expérimentation et la recherche autour de l'art. Lieu de ressource, de croisement et d'échange, il met à disposition une résidence aux artistes sélectionnés et propose des événements tels que conférences, lectures ou performances accompagnant la programmation, et offre aussi des cartes blanches à des collectifs d'artistes

Le lieu a notamment reçu Mathilde Lestiboudois pour son exposition « Les fragments du vide », de janvier à mars 2019, et Guillaume Barborini « L'autre pays » de mars à mai, sur les notions de frontière, de territoire, de communauté, de mythe.

L'attrape-couleurs reçoit des artistes en résidence. Ainsi, le lieu a accueilli Anne-Sophie Convers pour un travail en lien direct avec la notion de décoratif. Camille Juthier, présente de janvier à mars, a axé son travail sur la question de l'articulation entre ruralité et urbanité, et a travaillé avec la ferme de monsieur Perraud, la dernière de Lyon intra-muros, situé à 500 mètres du centre d'art. Elle a ainsi pu récolter des végétaux au sein de la ville pour en extraire couleurs et propriétés et les greffer à ses sculptures.

Une subvention de 10 000 € a déjà été votée au Conseil municipal du 1^{er} juillet 2019.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 sur enveloppe « Casino » :
1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

CinéDuchère - 308, avenue Andréï Sakharov 69009 Lyon

Créée en 1993, l'association CinéDuchère, fait vivre un cinéma de proximité, à la fois lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion par diverses actions : programmation d'œuvres cinématographiques de qualité, débats, festivals...

CinéDuchère travaille auprès du public scolaire et participe aux trois dispositifs scolaires nationaux que sont «Ecole au Cinéma», «Collège au Cinéma» et «Lycéens au Cinéma».

L'association a dépassé les 22 000 spectateurs en 2013 et compte plus de 100 adhérents aujourd'hui dont 20 bénévoles actifs qui participent à la vie quotidienne du cinéma.

Elle met en place divers événements comme le Ciné-Collection, qui propose chaque mois de voyager à travers l'histoire du cinéma pour voir ou revoir sur grand écran les œuvres d'auteurs, avec des titres proposés en copies restaurées au format numérique dans près de 30 salles adhérentes au réseau GRAC. L'opération Passeurs d'images, quant à elle, favorise l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation à l'image aux publics éloignés des pratiques culturelles, avec un objectif à la fois culturel, par un soutien et un encouragement à la découverte du 7^e art, mais aussi ludique et convivial par des projections gratuites de cinéma en plein. Ce dispositif se décline en séances de sensibilisation toute l'année sous forme de projections-débats, un atelier de réalisation de film et l'organisation de séances de cinéma en plein air en juillet et août dans différents quartiers de Lyon 9^e (Vergoin, Vaise, Duchère).

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 sur enveloppe « Casino » :
1 500 €

Subvention proposée : 1 500 €

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 14 500 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessous :

Une somme de 10 000 € est répartie, sous forme de subventions, entre les organismes culturels suivants du 6^e arrondissement :

Association de soutien à l'animation culturelle (ASAC)	2 200 €
Association musicale Crescendo (AMC)	800 €
Ensemble vocal Tarentule	2 000 €
Photo Club Lyon 6	1 000 €
Ryméa	2 000 €
Studio Tango Argentino	2 000 €

Une somme de 4 500 € est répartie, sous forme de subventions, entre les organismes culturels suivants du 9^e arrondissement :

MJC La Duchère	1 000 €
Pôle 9 MJC - Centre Social	1 000 €
St'Art Up (Attrape couleurs)	1 000 €
CinéDuchère	1 500 €

- 2- Les conventions d'application financière établies entre la Ville de Lyon et la MJC Duchère, Pôle 9 - MJC Centre Social et CinéDuchère sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense correspondante sera prélevée pour un montant de 14 500 € sur les crédits inscrits au budget 2019, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER